Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 033-243300696-20250618-DEL2025_014-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SIPHEM DU 18 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la Salle de danse à Gironde sur Dropt sous la présidence de Monsieur Michel FEYRIT, Président.

Date de la convocation : **3 juin 2025**

Délégués Titulaires en exercice :.....40	Délégués Suppléants en exercice : 40	Délégués présents : 22
Délégués Titulaires présents :.....16	Délégués Suppléants présents :..... 6	Délégués votants :..... 22
Délégués ayant donné procuration : 0		

Délégués titulaires présents : Graziella Chiappa, Jacques Dejean, Yannick Duffau, Michel Feyrit, Sophie Laisné, François Merveilleau, Cyril Rouillon, Christian Simon, Sophie Marly-Vaultier, René Cardoit, Didier Courregelongue, Marie-Bernadette Dulau, Pascal Losse, Zakaria Dakir, Olivier Jonet, Colin Sheriffs.

Délégués suppléants présents : François Guillomon, Robert Bombard, Eric Dillet, Bernard Plat, Damien Suadeau, Bies Lucienne.

Délégués votants : Graziella Chiappa, Jacques Dejean, Yannick Duffau, Michel Feyrit, Sophie Laisné, François Merveilleau, Cyril Rouillon, Christian Simon, Sophie Marly-Vaultier, René Cardoit, Didier Courregelongue, Marie-Bernadette Dulau, Pascal Losse, Zakaria Dakir, Olivier Jonet, Colin Sheriffs, François Guillomon, Robert Bombard, Eric Dillet, Bernard Plat, Damien Suadeau, Bies Lucienne.

Délégués excusés : Jérémie Gaillard, Anne-Marie Longo, Serge Poujardieu, Didier Triscos, Bernard Vincente, Josiane Cappelletto, Mickael Cortes, François Estevez, Milouda M'ssieh, Chantal Rochereau, Delphine Salvage, Joseph Verschuur, Michel Desqueyroux, Jean-Claude Dupiol, Michelle Labrouche, Didier Lambert, Philippe Lamothe, Bernard Daurian, Denis Espagnet, Adeline Portet, Jean-Marc Vazia, Patrice Carbonnier, Jean-Pierre Gasnault, Héléna Jaumain, Florence Pareja, Jacqueline Serre, Lionel Solans, Nicolas Bourdy, Jean-Luc Dubourg, Cristèle Dumon, Victor Lima, Jean-Claude Ribeiro.

DEL 2025-014_Autorisation à candidater à l'Appel À Manifestation d'Intérêt PACTE Entreprises (Axe 1) de l'ADEME

Le Président informe l'assemblée que l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) PACTE Entreprises porté par l'ADEME vise à mobiliser, informer et accompagner les entreprises, en particulier les TPE-PME, dans leur transition énergétique et l'amélioration de leur efficacité énergétique. Il repose sur un réseau de conseillers énergie territoriaux opérés par des structures relais de l'ADEME.

Cet AMI constitue une opportunité pour les entreprises de notre territoire, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement technique et financier afin de réduire leur empreinte écologique et optimiser leur consommation énergétique.

Objectifs du programme

- Sensibiliser et accompagner les entreprises locales dans leurs démarches de rénovation et sobriété énergétiques.
- Proposer un guichet de conseil pour orienter les entreprises et répondre à leurs besoins.
- Mettre à disposition des outils techniques et financiers, notamment des diagnostics énergétiques et des audits.
- Faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes pour l'efficacité énergétique et la réduction des émissions.

Modalités de financement

- Cofinancement des études et des actions d'accompagnement.
- Aide au diagnostic énergétique et aux audits permettant une meilleure prise de décision.
- Subvention directe pour certains investissements favorisant la réduction de la consommation d'énergie.
- Un volume de certificats d'économie d'énergie (CEE) est fixé pour la période 2025-2028.

Critères d'éligibilité

- Portage par des structures locales et des collectivités partenaires.
- Entreprises du secteur tertiaire et industriel souhaitant améliorer leur performance énergétique.

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 033-243300696-20250618-DEL2025_014-DE

- Engagements des bénéficiaires à mettre en œuvre des actions concrètes à
- Critères de sélection
- Cohérence territoriale et expérience des porteurs de projet,
- Mobilisation des moyens humains et budgétaires,

Ce programme constitue un levier essentiel pour les entreprises souhaitant s'engager dans la transition énergétique tout en réduisant leurs coûts et renforçant leur résilience face aux défis climatiques.

Calendrier et étapes clés

- Ouverture des candidatures : 5 mai 2025
- Clôture des candidatures : 1er septembre 2025.
- Sélection des projets et attribution des financements : Fin 2025.

Cet AMI représente une opportunité pour stratégique pour les entreprises du territoire et s'inscrit pleinement dans notre dynamique locale de transition écologique.

Le Président propose donc de déposer une candidature afin de bénéficier des outils et financements mis à disposition par l'ADEME et d'inscrire notre territoire dans une démarche ambitieuse et durable.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil :

✓ **D'autoriser** le Président candidater à l'AMI PACTE Entreprises de l'ADEME.

Après en avoir délibéré **à l'unanimité** de ses membres, le Conseil Syndical décide :

✓ **D'autoriser** le Président candidater à l'AMI PACTE Entreprises de l'ADEME.

Résultat du vote :
Votants : 22 Abstention :.....0 Pour :.....22 Contre :0

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les, jour, mois et année susdits et signé par les membres présents.

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Le secrétaire de séance,

Graziella CHIAPPA

Le Président,

Michel FEYRIT

PUBLIÉE LE :
02/07/2025